

LE COMBAT SYNDICALISTE

ORGANE DE PRESSE MENSUEL DE LA

CNT 2€ **JUIL. 07** CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL



L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX. SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO DOUBLE 319.



RÉFORMER OU CASSER ?

À quelle sauce va-t-on être mangé pendant les vacances ? Pendant que vous faites vos valises, speedy Sarkozy défait les siennes, pleines de réformes synonymes de casse sociale. Heures sup', service minimum, migration. Le retour de vacance risque d'être un choc ! **Voir page 2.**

PUNIR POUR SÉDUIRE...

Où quand la jeunesse représente un danger ! L'abandon de l'aspect préventif et le développement du volet répressif sont les deux mamelles de la pensée politique des gouvernants. Un seul objectif museler les classes dangereuses. **Voir page 3.**

VIVE LES VACANCES

Vous trouvez que 5 semaines de vacances, c'est un peu court ? Avant 1936, les congés payés n'existaient pas. Retour sur l'histoire de cette conquête sociale où on a grignoté du temps de vie aux exploités. Cela va-t-il durer encore longtemps ? **Voir page 13.**

ZERMINAL

Interview de Thierry Pelletier qui a travaillé dans les bas fonds. Il était travailleur social dans un centre d'hébergement. Ça ne se sert pas souvent les coudes dans ce microcosme. Par contre, c'est l'aventure constante. Son expérience est la source d'inspiration de son livre. **Voir page 14.**

NOMADE'S LAND

La situation des Manouches ne s'améliore pas dans le Val-d'Oise. Il faut dire que les municipalités n'y mettent pas du leur. Aperçu sur le monde des nomades, fils du vent et de la liberté. **Voir page 15.**

ET AUSSI...

De CAE à CDI	3
La CNT c'est quoi ?	3
SFR vire mobile	4
Ça mousse chez Kronenbourg	4
Évaluer pour dévaluer	4
Où tu vis la CNT lutte !	4
Où va la Halde ?	13
Livres en stock	14
La Rotisserie sur le grill	15
Abonnements	16



Ils ont décidé de nous terminer. De nous achever, de nous crever.

Cet été, pendant que les couches populaires iront se dorser la pilule sur des plages polluées et que les plus pauvres resteront chez eux à affronter la canicule ou les inondations, le gouvernement va se dépêcher de faire passer plusieurs projets de loi. La tendance générale des mesures qu'ils nous ont concoctées, ce n'est pas une révélation, est à l'antisocial (tu perds ton sang-froid...). Sarkozy est d'autant plus dangereux que lui aussi raisonne en termes de classes : toujours plus aux riches et encore moins aux pauvres. Ou plutôt : enrichir les riches en prenant aux pauvres.

Comment ? En augmentant par exemple la TVA, l'impôt le plus inégalitaire, celui que tout le monde paie à la même hauteur quels que soient ses moyens. Sarkozy confirme là son projet de société philosophiquement fondée sur le mérite individuel. C'est l'aggravation des inégalités mais aussi une attaque contre le système de solidarité, car la mal nommée TVA « sociale » est destinée à financer la Sécu à la place des patrons. C'est donc pour exonérer encore un peu plus

ceux qui mangent leur pain sur notre dos que nous allons devoir payer plus au quotidien. Soit une augmentation du coût de la vie pour tous. Mais c'est pas grave, rassurons-nous, on va pouvoir travailler plus pour gagner plus... Et ces heures sup faites par les salariés, ce sera des emplois en moins. Donc pas de baisse du taux de chômage. Mais obligation d'accepter les boulots qu'ils nous proposent sous peine de se voir sucrer les Assedic. Comme des pions, ils vont nous mettre dans les cases qui arrangent et confortent le système. E2, F4, vous êtes échec et mat...

Aussi comme une araignée tisse méticuleusement sa toile, Sarkozy est sur tous les fronts : dans la santé, les remboursements et la franchise médicale sont déjà en place. Dans l'éducation, 10000 postes vont être supprimés et la carte scolaire trinque, tout comme les universités, qui vont bientôt devoir se faire la concurrence pour attirer le chaland, pardon l'étudiant. Côté syndical, le droit de grève va en prendre un coup dès juillet, et la représentativité à la rentrée. En ce qui concerne la justice, les magistrats se voient accusés de laxisme, leurs moyens sont réduits, on leur demande d'envoyer les mineurs

en prison. Quoique, construire des prisons, ça va faire de l'emploi, hein... Mais oui bien sûr, les promoteurs vont pouvoir employer des sans-papiers, à l'instar de Bouygues, et leur imposer un rythme et des conditions de travail iniques tout en leur faisant le fameux chantage : si t'es pas content, y en a d'autres qui attendent ta place... Et si tu sors des sentiers battus, c'est pas grave, ils ont tes empreintes digitales et ton ADN, on te retrouvera pour t'enfermer.

Faire de tout une marchandise. Même l'être humain : l'immigration choisie (prendre aux pays en développement leur matière grise et leur force de travail en fonction des besoins économiques de la France) est un des nombreux maillons de cette chaîne. Tout se tient, l'embuscade se referme sur nous. Si nous ne nous battons pas maintenant pour défendre les acquis que nos anciens ont obtenu parfois dans le sang, si nous ne réagissons pas, c'est une société faite de pauvreté, également intellectuelle et culturelle, de haine et de racisme qui nous attend. Le choix est clair : se soumettre ou résister.

Miya T SIPM-RP

La Confédération nationale du travail se joint au

Prix d'un appel local **0 810 000 367** à partir d'un tél. fixe

BP 30423 - 35004 Rennes cedex

cnt@cnt-f.org www.cnt-f.org

LE COMBAT SYNDICALISTE

Les abonnements, la distribution et l'administration

CS c/o CNT 31 - 18 av. de la Gloire - 31500 Toulouse

cs-administration@cnt-f.org - tél. 08 72 58 35 90

La rédaction est au 33 rue des Vignoles, 75020 Paris

sa boîte mail est combat-syndicaliste@cnt-f.org

SUR TOUS LES FRONTS CASSE DES SOLIDARITÉS

Aller vite, sur tous les fronts. La rupture tant chantée pendant la campagne, elle est devant nous. Pendant l'été, les représentants de la nation ne vont pas chômer. S'appliquent-ils déjà le « travailler plus » ? Pas bête, c'est toujours plus dur de se mobiliser en juillet. La politique du fait accompli, en quelque sorte...

Que nous préparent-ils pour la rentrée? D'abord, le volet fiscal, avec des réductions qui vont profiter aux plus riches : le bouclier fiscal, l'exonération élargie des droits de succession, la défiscalisation des heures supplémentaires pour le travailleur et la suppression des charges. Tous ces cadeaux devront bien sûr être financés, dans le cadre très étroit du pacte de stabilité qui limite les possibilités d'endettement public. Donc avec des ressources supplémentaires qu'il faudra bien trouver quelque part. Sans oublier la défiscalisation des emprunts immobiliers, dont la première conséquence est l'augmentation (encore!) du prix des logements. Malgré l'envie de Sarkozy de régner sur un pays de propriétaires, seuls les plus aisés profiteront de cette mesure.

Sur le droit des travailleurs, il faut aussi aller vite. Le candidat l'avait promis, fini les usagers pris en otage, le service minimum dans les transports doit se mettre en place.

Dans l'éducation, malgré la récente reculade dans le planning, la réforme de l'université va sans doute être adoptée. Malin, faire cela pendant les vacances. À la rentrée, les étudiants arriveront dans des facs rénovées – quant au fonctionnement, parce que pour les locaux, faut pas rêver. Le propos, faire payer au privé une partie des coûts de l'enseignement supérieur, en leur livrant, par le biais de l'autonomie, la mainmise sur les orientations. Des chercheurs dociles qui travailleront pour eux, au détriment de la recherche fondamentale. La limitation de l'accès au master par l'instauration d'un concours va dans le même sens : une fac enfin rentable...

Autre volet, cher à l'ancien ministre de la Police : la sécurité. Dans les faits, la nouvelle loi est une remise en cause des ordonnances de 1945, l'abandon total de l'éducatif au profit du répressif. Lieux d'enfermement, suppression de l'excuse de minorité, peines plancher pour les récidives, tout est fondé sur la criminalisation des individus. On peut même imaginer que celui qui refuse deux fois son ADN (le refus de prélèvement est un délit continu) rentre dans le cadre de la récidive. Le compère Hortefaux, lui, va nous préparer une loi sur les étrangers qui va aggraver encore leurs conditions de vie, en faire des parias *ad vitam aeternam*.

Et il ne faut pas oublier le train de mesures qui ne sont même pas votées par l'Assemblée, comme le non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux. À terme, cela se traduira par le démantèlement du service public, avant sans doute sa privatisation.

Après cela, il ne restera plus qu'à donner le coup de grâce à ce qui subsistera de droits sociaux pour avoir enfin la société de rupture voulue par nos dirigeants (et il faut bien le dire, un certain nombre d'individus électeurs) : des riches encore plus riches, des pauvres encore plus pauvres, qui n'auront que le droit de la fermer.

Combat syndicaliste



TRAVAIL MINIMUM SERVICE RÉDUIT AU MAXIMUM

Une des grandes lubies du gouvernement est la réforme du droit de grève par le biais du service minimum dans le secteur public, et particulièrement dans les transports. Pourtant des limites au droit de grève existent déjà dans la fonction publique (préavis, réquisitions, etc.). Il est intolérable de vouloir attenter à cet outil conquis de longue lutte en 1864 et constitutionnalisé en 1946. Dans un contexte défavorable aux sala-

riés, cette attaque est d'autant plus dangereuse qu'elle supprimerait la seule arme efficace des travailleurs pour imposer leurs revendications. Par son impact, la grève signifie au patron et à l'État que l'on ne peut exploiter des hommes et des femmes sans craindre une réaction. Elle reste donc l'arme que nous privilégions pour imposer nos revendications. Cette réforme a aussi pour but à plus long terme de privatiser le

service public. Ainsi, quand Thatcher a voulu privatiser les transports britanniques, elle a commencé le processus en attaquant le droit de grève. Sans compter que les grèves de cheminots défendent souvent les intérêts de tous les travailleurs (la Sécu en 1995, les retraites en 2003) et que leurs conditions de travail matérielles et humaines ont forcément des conséquences sur nos conditions de transport. Cette réforme constitue donc non seulement une attaque contre le droit de grève en général, mais aussi contre notre qualité de vie.

SIPM RP

ASSURANCES SOCIALES LE RUBICON EST FRANCHISE

On nous dit que les patrons n'embauchent pas parce que les « charges sociales » sont trop lourdes. Cela fait des années que le patronat travaille donc d'arrache-pied à s'exonérer de ses trop lourdes cotisations, fiscales (zones franches défiscalisées) ou sociales (contrats « aidés » et bientôt heures sup). Bien sûr il n'a jamais embauché plus pour autant.

Et d'ailleurs, c'est quoi exactement ces fameuses « charges sociales » dont on nous rebat les oreilles depuis des années? Ces « charges », comme les appelle le patronat, ne sont en réalité rien d'autre qu'une partie de nos salaires

que nous, les travailleurs, avons décidé à un moment de notre histoire de mettre de côté en cas de coup dur (maladie, chômage) et pour nos vieux jours (retraite). Ces salaires, dits différés ou socialisés, sont composés de la part salariale et de la part patronale. Quand le patronat parle donc de « charges », nous, nous parlons de « cotisations » ou encore « d'assurances ». Et d'assurances sociales, parce que les travailleurs y cotisent proportionnellement à leurs moyens pour pouvoir un jour en bénéficier. Rien à voir avec les assurances privées, dont le client bénéficie à hauteur de ce qu'il a payé.

On nous dit aussi que le déficit de la Sécu continue de se creuser, parce qu'on est trop souvent malades, et qu'il va falloir qu'on prenne nos responsabilités et qu'on mette la main au portemonnaie, en payant par exemple une franchise sur les actes médicaux, ou en n'étant plus remboursés d'une partie de nos soins.

Et cette Sécu, c'est nous qui la payons ! Triplement puisque nous la finançons d'abord par nos cotisations, ensuite par nos impôts (CSG), enfin, et de plus en plus, par les remboursements et franchises que patronat et gouvernement nous imposent. Finalement, le patronat nous fait combler un déficit qu'il a lui-même provoqué en ne s'acquittant pas de la part patronale de nos cotisations, sous couvert d'embauches qu'il n'a jamais créées.

SIPM RP



RÉFORME DU CESEDA DES MIGRANTS SANS FAMILLE

Pendant que Fillon ressasse auprès des journalistes les principes d'une « bonne politique migratoire », Hortefaux, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement – rien que ça –, nous prépare une nouvelle réforme du Cesda (Code de l'entrée et du séjour en France et du droit d'asile). Il s'agit pour l'instant d'un avant-projet. Ce gouvernement tente de verrouiller davantage le droit des étrangers et se donne une nouvelle fois le pouvoir de les sélectionner, de les utiliser et de renvoyer les indésirables « non intégrés » selon ses critères, considérés inutiles à l'économie française.

- Le regroupement familial est visé. Pourquoi accueillir la famille de travailleurs venus en France alors que seules leurs compétences et leur force de travail intéressent la nation? Ces familles sont

tenuës d'arriver déjà francisées. Pour cela, elles devront faire évaluer leur connaissance « de la langue et des valeurs de la République ». Le regroupement tel qu'il existe prend souvent des mois, voire des années. En ajoutant de telles conditions, il ne rend presque plus possible l'arrivée en France. Cette procédure est déjà soumise à des normes de logement sévères, des conditions de ressources démesurées poussant les personnes à travailler toujours plus et à parfois cumuler les emplois. C'est un pas décisif vers la précarisation des droits des travailleurs immigrés. Il est aussi prévu de moduler le montant des ressources nécessaires en fonction du nombre d'enfants. C'est le système du « plus on a d'enfants plus on paye ».

- Le contrat « d'accueil et d'intégration » n'est plus seulement prévu pour le travailleur migrant mais

pour l'ensemble de sa famille. Il prévoirait une formation « aux droits et devoirs des parents » censés « faciliter l'intégration de leurs enfants en leur permettant d'apprendre rapidement le français ». Ce qui rappelle le contenu du rapport Benisti qui désignait les enfants élevés au contact de la langue d'origine de leurs parents comme de potentiels délinquants. Et au cas où ces parents manqueraient à leurs devoirs, le projet prévoit l'arrêt du versement des allocations familiales !

- La procédure d'asile à la frontière doit être modifiée après une condamnation de la France en avril 2006. Il est prévu un délai de 24 heures pendant lequel la personne maintenue en zone d'attente pourra bénéficier d'un recours suspensif. Combattons ce nouveau projet de loi et demandons sa suppression pure et simple !

Commission travailleurs migrants CNT RP

Informations : travailleurs.migrant@cnt-f.org, www.cnt-f.org/migrations/rp/

CARTE SCOLAIRE LE MINISTÈRE REDISTRIBUE LE JEU

Pour promouvoir l'égalité sociale, le gouvernement vient d'annoncer la suppression progressive de la carte scolaire en trois ans, permettant aux familles de la contourner dès la rentrée prochaine. Quelques remarques :

- **Ne pas s'intéresser aux causes premières.** Mise en place en 1963, elle impose qu'un enfant soit scolarisé dans l'établissement du secteur où il habite. La mixité scolaire n'est qu'une conséquence de la mixité urbaine. S'il y a des ghettos scolaires dans certains quartiers, c'est parce que les populations les plus défavorisées s'y retrouvent, les loyers étant moins chers et l'offre de logements sociaux plus importante qu'ailleurs.

On ne peut répondre à ces inégalités qu'en construisant des logements sociaux dans tous les quartiers et en plafonnant les loyers.

- **Favoriser les classes moyennes.** Les dérogations profitaient surtout aux classes favorisées car ce sont elles qui ont le plus de ressources et d'informations sur le système scolaire. La suppression de la carte scolaire va bénéficier aux mêmes et conduira, comme en Belgique ou aux Pays-Bas, à un renforcement de la ségrégation scolaire.

- **Flatter la liberté individuelle.** L'an prochain, davantage d'élèves pourraient choisir leur établissement. C'est oublier qu'il y a un nombre limité de places dans chaque établissement, et que les cri-

tères sont assez flous pour que les lycées sélectionnent les dossiers qui les intéressent. Privés de leurs meilleurs élèves, les difficultés des établissements des ZEP n'en seront que plus grandes. Malgré les contournements, la carte scolaire est donc le dernier rempart qui permet aux ZEP de garder les rares élèves issus des couches favorisées.

Le gouvernement répond à une ségrégation sociale déjà existante en favorisant les plus favorisés et en désarmant les plus faibles. Face à ce projet idéologique qui érige une société de classe toujours plus individualiste, dénonçons les mensonges de ceux qui nous gouvernent, montrons que la lutte collective paye en nous organisant sur nos lieux de travail et dans nos quartiers. Avec eux, c'est le monde à l'envers. Alors, prenons-les au mot et renversons leur monde !

Fédération des travailleurs de l'éducation

FAUCHE D'OGM ET REFUS D'ADN



CONDAMNATIONS À ORLÉANS

citoyenniste qui consiste à s'autodénoncer lors des fauchages de plants d'OGM. La difficulté est également de faire face à la justice lorsqu'on n'en reconnaît pas la légitimité.

KFC hors-normes

Il y a environ trois mois, une grève éclatait dans un restaurant KFC de Saint-Denis (93). C'était la première fois que la direction de cette chaîne de fast-food se trouvait confrontée à cette situation. Il faut dire que le mépris affiché pour les travailleurs, le non-respect des conditions élémentaires d'hygiène et de sécurité et les paies minables ont eu raison de leur patience... Après trois jours de conflit et grâce à un soutien important d'habitants, de militants divers et de la CNT locale, qui ont tenu ensemble des piquets de grève, la direction a concédé certaines avancées : garantir des conditions dignes de travail, le paiement des jours de grève et, surtout, le gérant a dû plier sur un autre point très important, arrêter de prendre les salariés pour des cons. Et, depuis, KFC a connu de nouveau le joyeux trouble d'une grève dans son restaurant de Châtelet-Les Halles ! Des salariés ont pris le parti d'affronter la boîte pour de meilleures conditions de travail et l'augmentation des salaires.

Le 14 août 2006, 32 faucheurs d'OGM étaient passés à l'action à Villereau, près de Pithiviers (Loiret). Le procès a eu lieu à Orléans les 26 et 27 février 2007 et mis en délibéré jusqu'au 24 mai. Parmi les 32 faucheurs volontaires, 16 avaient refusé le prélèvement d'ADN. Et certains faucheurs étaient récidivistes. Par rapport à ce qu'avait réclamé le procureur à l'issue du procès, le tribunal a seulement retiré les peines de prison ferme pour les récidivistes. Ce qui donne :

- Pour les faucheurs, 3 mois de prison avec sursis et 1500 € d'amende.
 - Pour les récidivistes, 4 mois avec sursis et 3000 € d'amende.
 - Pour les récidivistes qui refusent le prélèvement d'ADN, 6 mois avec sursis et 3000 € d'amende.
- Ces condamnations sont très lourdes et le groupe a décidé de faire appel.

Pour les cénétistes impliqués dans ce procès, il convient de remettre en cause la démarche



Quand les CAE s'en mêlent...

La mobilisation des collègues CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) du collège Fabien à Saint-Denis, à l'initiative de la section CNT, a pris une autre ampleur ces dernières semaines, ouvrant la voie à une lutte qui concerne tous les CAE dépendant du conseil général de Seine-Saint-Denis (CG) et de l'inspection académique (IA).

Refusant le traitement cas par cas, ils ont décidé d'aller au CG (services d'entretien et de cantine) et à l'IA (services vie scolaire et administratifs) pour appeler leurs employeurs à mettre fin à la précarité par la titularisation ou la contractualisation de toutes et tous. Ils ont ainsi donné des idées à d'autres CAE des collèges Garcia-Lorca de Saint-Denis et Louise-Michel de Clichy-sous-Bois qui se sont joints au mouvement.

Soutenus par des pétitions, par la solidarité de collègues qui ont décidé la grève et/ou mis en place une caisse de soutien, ils ont organisé et réussi, le mardi 29 mai, deux rassemblements devant le CG et l'IA, et obtenu d'être reçus en délégation par ces instances le même jour.

Mardi matin, le CG a pris la mesure de la situation des précaires et de leur détermination à lutter. Renonçant explicitement à un traitement local de la situation, plusieurs annonces qui vont dans le sens des revendications des CAE ont été faites :

- Fin des recrutements CAE et de la politique de précarisation hérités de l'État avec la décentralisation.
- Résorption de la précarité par l'ouverture, à chaque rentrée, sur deux ans, de postes statutaires de la fonction publique à la hauteur d'un poste à temps plein pour deux contrats type CAE. Ce projet doit être voté par le CG fin juin. Chaque CAE rencontrera les services compétents du CG pour un examen de sa situation en vue d'occuper ces postes.

- Engagement à contractualiser celles et ceux qui n'ont pas la nationalité française et sont encore discriminés-e-s par le code de la fonction publique.

- Réévaluation globale et locale, sur un an, des postes ouverts dans les collèges du département sur le principe des besoins de la vie collégienne. Ce travail se fera avec les syndicats et les établissements. En attendant, une équipe de TOS volants sera mise en place pour soutenir le travail des équipes des établissements.

Au terme de la rencontre, la délégation a pris acte. Au final, les ressortissants de l'Union européenne devraient entrer dans la fonction publique territoriale. Pour les non-ressortissants, ce sera la contractualisation. Rendez-vous a été pris fin juin pour faire le point, après le vote de l'assemblée du CG.

La délégation de l'après-midi, reçue par M. Rouquette, adjoint de l'IA, a dû faire face à un discours beaucoup moins engageant. Les services académiques et départementaux attendent, pour fin juin, des directives ministérielles. Malgré deux heures d'échange, notre interlocuteur n'a visiblement pas pris la mesure de la gravité de la situation, se contentant de palliatifs et de propositions plutôt vides. Plus globalement, il pense qu'il serait nécessaire de créer un « corps technique » pour couvrir des besoins en personnels qui sont apparus avec les emplois jeunes et qui continuent d'être couverts par les CAE administratifs et vie scolaire... et d'autres besoins encore, non couverts, comme la maintenance informatique. La lutte ne fait que commencer, nous n'en restons bien entendu pas là.

La CNT entend soutenir jusqu'au bout ces conquêtes contre la précarité et l'emploi sans droit, par des pratiques de luttes collectives et solidaires.

Éducation 93 CNT

RÉSISTANCE À LA DÉLATION

La loi « prévention de la délinquance » adoptée définitivement par l'Assemblée nationale le 5 mars 2007 consacre la délation, la répression et le renforcement du contrôle social.

notamment introduit la présentation immédiate, qui n'est rien d'autre que la comparution immédiate utilisée pour les majeurs. Cette dernière mesure signifie clairement que le temps éducatif prôné par l'ordonnance du 2 février 1945 se passera derrière des murs hauts de 6 mètres en compagnie « d'éducateurs ». Ces mesures seront renforcées par la loi à venir sur les peines planchers et la fin de l'excuse de minorité pour les 16-18 ans. Des mesures concernent également les salariés des transports avec l'intervention sur le lieu de travail de policiers sur décision de la préfecture lorsqu'il y aura un soupçon (toujours grâce à la délation) de consommation de stupéfiants ou d'alcool. Le tout au mépris du rôle de la médecine du travail et des CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Les deux premiers EPM ouvrent leurs portes à Meyzieu dans le Rhône et à Lavaur dans le Tarn.

La résistance s'organise

Depuis 2003, la CNT s'est engagée avec d'autres organisations au sein du Collectif national unitaire (CNU) de résistance à la délation pour empêcher le vote de cette loi. Maintenant qu'elle est votée, les différents collectifs antidélation départementaux et le CNU n'ont pas renoncé à la lutte. C'est collectivement que la résistance s'organise, avec notamment l'initiative d'engager les salariés à refuser la délation et la mise en place d'un soutien de celles et ceux (syndiqués ou pas) qui pourraient être sanctionnés ou subir des pressions.

Bruno Santé-Social FPT RP

ZUT ZÉ ATTRAPÉ LA DÉLINQUANCE



Le contrôle des élus

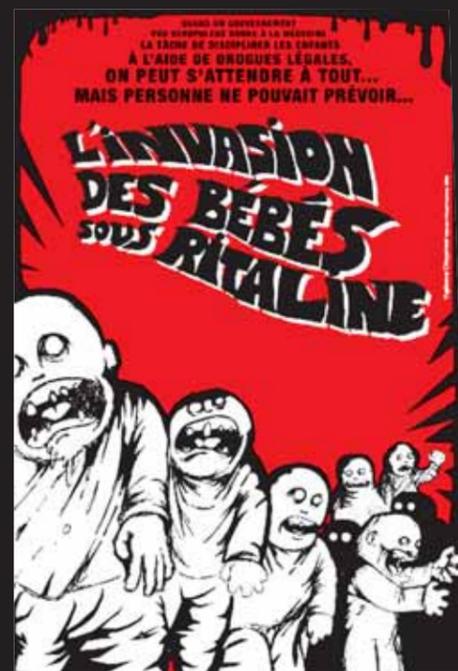
Les salariés du secteur social, de la santé et de l'éducation deviennent clairement les indicateurs des élus locaux (ville et département) en leur permettant d'avoir des informations qui jusque-là n'étaient détenues que par les professionnels en vue d'aider les personnes en difficulté.

C'est ainsi que le maire de Castres (Tarn) a inauguré la loi en faisant voter lors du conseil municipal du 22 mai 2007 la création du premier conseil pour les droits et devoirs des familles. C'est l'instauration d'un véritable tribunal municipal pour les familles qui seront désignées par les professionnels intervenant auprès de celles-ci. Cette instance, dans laquelle siégeront des élus et des membres de la préfecture, sera habilitée à prendre des décisions pour « aider les familles en difficulté », comme la suspension ou la suppression des prestations familiales ! L'article 5 de la loi, qui supprime le secret professionnel au profit du secret partagé, donne aux élus un réel pouvoir de contrôle et de répression de la population.

Les mineurs en première ligne

La loi Perben du 9 septembre 2002 prévoit la construction de sept établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) comme « nouvelle réponse éducative à la délinquance juvénile ». Le problème, c'est qu'au moment de les construire, l'État s'est rendu compte que les quartiers mineurs déjà existants n'étaient pas remplis. Pour remédier au problème, la loi « prévention de la délinquance » a créé de nouveaux délits comme le *happy slapping* et a

1. Le fait de filmer une agression.



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.
DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.
AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.
SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.
ANTICAPITALISTE ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !

Fonction publique : quand évaluation rime avec dressage...

Les collectivités territoriales à la pointe de la modernité managériale

Les collectivités territoriales mettent en œuvre depuis plusieurs années de nouvelles procédures d'évaluation. Toutes se fondent sur un modèle à peu près similaire : l'entretien individuel annuel entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct. Il se déroule en trois phases. Une première de préparation. Une seconde phase de « dialogue », où la hiérarchie évoque les difficultés rencontrées dans le poste, les capacités professionnelles de l'agent, les contacts avec la hiérarchie, etc. L'agent peut, lui, aborder la rémunération, les avantages sociaux, la promotion, la formation, l'ambiance de travail, etc. La troisième phase concerne la rédaction des objectifs fixés pour l'année suivante¹. Le principal but est évident : perpétuer le caractère infantilisant de l'évaluation. À Nantes, pour noter l'exécution, la rapidité, la finition et l'initiative des agents de catégorie C, l'évaluateur se réfère dorénavant à une dizaine d'indicateurs précis, comme « utiliser le matériel avec soin² » !

Des pratiques qui traduisent un véritable rapport de force en faveur des employeurs

Quel intérêt de faire des réunions d'équipe, de réfléchir à plusieurs, puisque la hiérarchie a prévu pour cela un temps spécifique ? Et puisque l'agent est encouragé à évoquer certains thèmes comme l'ambiance au travail, n'est-ce pas là le moment idéal pour confier certains éléments concernant le travail des autres ? La compétition entre employés est d'ailleurs au cœur du projet. L'heure est ainsi à la modulation des régimes indemnitaires en fonction des performances individuelles. Au conseil général du Haut-Rhin, l'évaluation des agents conditionne en partie l'attribution d'une indemnité de « manière de servir³ ». Et chaque collectivité peut prendre en compte l'évaluation afin de déterminer les formations et même la modulation de certains congés supplémentaires ! De plus, les agents prennent l'habitude d'accepter que soient notifiés par écrit les objectifs sur lesquels ils s'engagent, ce qui demain pourra permettre aux divers responsables de leur mettre un blâme, voire de les licencier, à l'heure où la fonction publique est en voie de privatisation...

Comme personne ne travaille à notre place, que personne ne décide à notre place

La Fédération santé-social et fonction publique territoriale de la CNT dénonce avec fermeté toute forme d'évaluation. Celle-ci ne sert qu'à maintenir les employés dans un éternel statut d'irresponsables. Certains exemples de résistance sont intéressants, comme le refus de l'inspection pédagogique dans l'éducation nationale défendu par le collectif antihierarchie de la Fédération des travailleurs de l'éducation de la CNT, dont la brochure *Le Couvre-Chef* est disponible⁴.

Emmanuelle  Santé-Social FPT RP

1. Cig Grande couronne, circulaire n° 14, 3 novembre 1998.
2. *La Gazette des communes*, 19 décembre 2006.
3. *La Gazette des communes*, 19 décembre 2006.
4. Pour tout contact, écrire à contact@abasleschefs.org.

ON NE VA PAS SE L'SFR

SFR, c'est une des entreprises les plus rentables de France (8,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires). C'est 1,6 milliard de bénéfices reversé à ses actionnaires, c'est-à-dire principalement Vivendi. Mais les actionnaires en demandent toujours plus ! Alors pour faire baisser les coûts de production, la direction décide d'externaliser trois sites du service client, soit 25 % de l'effectif global de SFR ! Ce sont 1 900 emplois précairisés pour l'enrichissement d'une poignée de spéculateurs et de dirigeants.

Le discours de la direction se veut rassurant : les salaires et les acquis ne vont pas changer, l'emploi sera maintenu pour trois ans. Elle prend les salarié-e-s de SFR pour des cons ! Les entreprises sous-traitantes (Teleperformance et Arvoto service) ne reposent pas sur les mêmes conventions collectives : service au lieu de communication. Les salariés risquent jusqu'à 40 % de perte des revenus (avec les primes et l'intéressement, les plus anciens sont payés



sur seize mois), ainsi que des horaires et des conditions de travail dégradés. Et en filigrane pointe le spectre des délocalisations, car Teleperformance transfère ses activités dans les pays du Maghreb.

Alors, le 5 juin, les salariés se sont donné rendez-vous pour une journée nationale de grève et d'action devant le siège de SFR : la tour Séquoia à la Défense. Grosse présence, féminine, jeune et motivée des salariés de Paris que rejoindront bientôt les collègues des centres d'appel de Poitiers et de Lyon. En effet, les salariés se sont orga-

nisés. À travers un blog (sfrencolere.canalblog.com), ils partagent la revue de presse, appellent à la mobilisation, font connaître leurs revendications et discutent de l'avancée du mouvement. Car la mobilisation va bon train : à Toulouse, le 14, un commando perturbe l'inauguration d'un centre SFR. À Poitiers, à Lyon et surtout Toulouse, débrayage, AG, pique-nique, grèves perlées se succèdent, et la combativité des travailleurs est au beau fixe. À Lyon, Toulouse et Paris, les militants CNT accompagnent et diffent dans les cortèges. À Lille, c'est devant les magasins SFR qu'est diffusé le tract confédéral de soutien aux salariés par les militants du STIS-59.

Le capitalisme, c'est la guerre économique où les salariés ne représentent que des coûts de production. Il est temps d'arrêter les capitalistes et leurs jeux boursiers qui entraînent de vraies catastrophes dans la vie de milliards de salariés à travers le monde.

La lutte des SFR ne doit pas être une simple lutte isolée, mais une lutte contre la voracité des actionnaires. Pour toutes ces raisons, la CNT appelle chacun-e à se



Photos : Pierre Pytkowicz et David F.

solidariser avec la lutte légitime des salariés de SFR en diffusant l'info, en allant directement sur les sites en grève, en participant aux manifestations, etc.

Gilles  SII-RP

Kronenbourg met la pression

Les salariés de l'usine Kronenbourg d'Obernai (Bas-Rhin) ne s'y sont pas trompés : le coup des heures supplémentaires obligatoires maquillées en « travailler plus pour gagner plus » n'est pas passé. Si le gain de productivité est au rendez-vous pour les patrons, c'est bien la charge de travail supplémentaire qui répugne aux travailleurs.

Depuis janvier dernier, le site similaire de Champigneulle (Meurthe-et-Moselle) est fermé, et sa production, loin d'être abandonnée, a été transférée sur le site d'Obernai. Donc plus de travail, plus d'embauches ? Eh bien non ! Les patrons en ont décidé autrement. La loi dans leur poche, ils peuvent se permettre d'obliger les salariés à faire des heures supplémentaires. Alors que parmi les travailleurs, personne ne se plaint des salaires et personne ne veut « travailler plus pour gagner plus ». Ils se pliaient néanmoins à la logique avant que cela ne devienne obligatoire, et enchaînaient les samedis matins, puis les après-midis... Un seul jour de repos hebdomadaire, des semaines de quarante-huit heures... Fatigue, énervement, bruit des machines, les conditions de

travail deviennent insupportables et la grève inéluctable, au moment où la direction envisage de faire travailler



les salariés jusqu'à 6 heures le dimanche. Quatre jours de grève, du 4 au 8 juin, suivie par la grande majorité des 650 salariés du site (dont une

centaine d'intérimaires et de CDD), entraînant un arrêt total de la production, ont fait reculer la direction de l'entreprise. Il faut dire qu'au début de l'été, l'usine est censée tourner à plein régime...

La direction est donc revenue au volontariat pour les heures sup mais pour trois mois de « test » seulement et si les objectifs de production sont atteints. Et pour mettre encore la pression sur les salariés, elle laisse négligemment traîner l'idée que si les heures sup ne sont pas faites, les millions d'hectolitres de bière prévus ne seront pas au rendez-vous, et elle se verra dans l'obligation de transporter encore la production sur un autre site, ce qui n'est rien de moins qu'une délocalisation. Devant la menace, le retour au volontariat apparaît bien relatif.

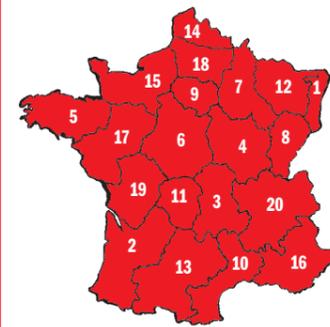
Quelques autres petits éléments ont été gagnés, comme l'embauche d'une trentaine de contrats jeunes ou de contrats en alternance, une prime de 1500 euros pour tous sans condition, et la mise en place de groupes de réflexion et d'étude sur les conditions de travail.

Bastien  Culture-spectacle RP

OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral
BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
tél. 0 810 000 367 prix appel local
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



1 Alsace
Syndicats CNT
5 rue des Maréchaux, 68100 Mulhouse
Tél. 06 68 59 26 51 ou 06 50 10 80 41

2 Aquitaine
Union régionale CNT
36 rue Sanche de Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 89 21 72

3 Auvergne
Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne
Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de Loire
Union régionale CNT
5 square Charles-Dullin, 35200 Rennes
Tél. 02 99 53 32 22

6 Centre
Union locale CNT Indre-et-Loire
BP 1331, 37013 Tours Cedex

7 Champagne-Ardenne
Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté
Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
BP 80039, 39110 Bracon
Tél. 03 84 73 06 12

9 Ile-de-France
Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. 01 43 72 09 54

10 Languedoc-Roussillon
Union régionale CNT
c/o CNT-PTT 66
BP 90 256, 66002 Perpignan Cedex

11 Limousin
Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle

12 Lorraine
Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
44 rue de Mulhouse, 54000 Nancy
Tél. 06 17 63 15 36

13 Midi-Pyrénées
Union Régionale CNT
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. 08 72 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais
Union régionale CNT
1 rue Broca, 59800 Lille
Tél. 03 20 56 96 10

15 Normandie
Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre Cedex

16 PACA
Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de la Loire
Union régionale CNT Bretagne
contact local : CNT44 / Bellamy 17
7 Rue P-Bellamy, 44000 Nantes
interco44@cnt-f.org

18 Picardie
Syndicats CNT Oise
BP 50 605, 60006 Beauvais Cedex

19 Poitou-Charentes
Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes
Union régionale CNT
Salle 15 bis Bourse du travail,
42028 Saint-Étienne Cedex 1
Tél. 04 77 25 78 04

LA HALDE : DES POUVOIRS IMMENSES POUR UNE LÉGITIMITÉ CONTESTABLE

La promotion de l'égalité des chances, la « discrimination positive », l'intégration par la réussite professionnelle et sociale sont autant de notions détestables qui sont dans l'air du temps. C'est pour cela qu'il est fondamental de dresser un état des lieux quant aux droits des salariés et de faire un zoom sur cette autorité administrative indépendante dont les immenses pouvoirs n'ont d'égal que son manque flagrant de légitimité.

De puissantes prérogatives

Instituée par la loi du 30 décembre 2004, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations (Halde) est une création de la Chiraque dont l'objet est de traquer les discriminations quelles qu'elles soient, identifier les auteurs et les sanctionner. Elle peut être saisie par ou pour la victime, mais elle peut se saisir d'office, comme le ministère public (les procureurs), quand l'intérêt général est en cause. Ici, il le sera par les pratiques discriminatoires de quelque sorte que ce soit : syndicales, fondées sur le sexe ou encore politiques... Bref, tout ce que l'article L. 122-45 du code prohibe.

Et pour mener à bien sa mission, la Halde s'est vue dotée de pouvoirs qui ressemblent à s'y méprendre à la fois à ceux d'un juge d'instruction, d'un inspecteur du travail et d'un conseiller prud'hommes ! Ça fait beaucoup pour une seule autorité !

Sans entrer dans les méandres de la procédure, elle peut tout à la fois accéder à tous les documents qu'elle jugera utiles pour faire avancer son instruction, convoquer qui bon lui semble en vue de « l'entendre », dit la loi. La Halde peut donc entendre toute personne dont elle estime que la déposition est nécessaire ; elle se comporte donc comme un juge d'instruction qui vous cuisine des heures durant dans son cabinet en vue de vous faire avouer tout et n'importe quoi. Ses prérogatives ne s'arrêtent pas là puisqu'elle peut, comme le fait un inspecteur du travail, se rendre sur place pour des vérifications ou des constatations. Enfin, elle a aussi le pouvoir de faire venir la victime et l'auteur de la discrimination, pour leur faire entendre raison et les amener vers une transaction. Il y a comme un air de déjà-vu avec la convocation par le conseil des prud'hommes pour la phase de conciliation...

L'institution de cette autorité est une vraie fausse bonne idée, car a priori on est tenté de penser que c'est là un moyen de voir sa cause entendue en matière de discrimination, sans passer par la lenteur et le coût d'une justice dont on sait qu'elle est rarement du côté des salariés. Il n'en est rien : lorsqu'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que les membres de cette autorité sont les pires canailles que le monde politique et celui du travail aient pu connaître, remettant en cause sa légitimité.

Une légitimité contestable

C'est en effet ce qui ressort quand on regarde de plus près la composition de la Halde et la façon

dont ses décisions sont rendues, puisque le collège qui rend les sentences est composé de :

- Louis Schweitzer, qui est à la tête de la Halde. Rappelons que c'est sous son règne, chez Renault, que des syndicalistes ont été victimes de discriminations dont la plus fameuse est celle touchant M. Gabaroum, qui a eu le bon goût d'adhérer à la CGT il y a quinze ans et dont la carrière est mise entre parenthèses depuis ;

- Alain Bauer, tout à la fois président de l'Observatoire national de la délinquance, P-DG de AB Associates, une société de conseil en sécurité, et auteur du livre *Violences et insécurité urbaines*, avec Xavier Raufer (alias Christian de Bongain, ancien militant des groupuscules d'extrême droite Occident et Ordre nouveau, et qu'on peut encore aujourd'hui écouter régulièrement sur Radio courtoisie) ;

- Cathy Kopp, ancienne P-DG d'IBM. Sous son impulsion, IBM a sévèrement taillé dans ses effectifs. Elle est aujourd'hui DRH du groupe Accor, où les grèves se succèdent pour obtenir de meilleures conditions de travail et lutter contre la discrimination salariale dont font l'objet les femmes de ménage ;

- Fadela Amara, cette VRP multicarte qui est à la fois conseillère municipale PS à Clermont-Ferrand et secrétaire d'État dans le nouveau gouvernement Fillon !

- Nicole Notat, au sujet de laquelle il n'est nullement besoin de s'étendre...

C'est donc vers tout ce beau monde que des salariés se tournent, chaque année de plus en plus nombreux, espérant obtenir gain de cause. Il ne s'agit pas de prendre parti pour la justice du travail dont le fonctionnement donne lieu à débat, cependant cette dernière est moins nuisible que la saisine de la Halde, car dans un procès prud'homal, on est présent, on peut batailler pour sa cause, convaincre les juges avec un minimum de garanties procédurales, ce que la Halde ne permet pas. Sans compter que les audiences se tiennent à huis clos et sans publicité des débats : et si la Halde était plus là pour permettre des « petits arrangements » et autres conciliations que pour condamner les patrons pratiquant la discrimination...

Jamila CNT 33

ACTU'BRÈVES

Voici divers résumés de décisions de justice sur le monde de l'entreprise. Cass. soc. signifie chambre sociale de la Cour de cassation.

Zéro pointé !

Dans un avis qu'elle a rendu en séance plénière le 8 mars 2007 mais accessible au public seulement en juin 2007, la Cnil (Commission nationale informatique et libertés) autorise les salariés à prendre connaissance des données confidentielles de l'entreprise quand elles le concernent. Désormais, tous les systèmes de notation et d'évolution des carrières mis en place par notre cher patron pour décider de qui monte et qui descend pourra être consulté par le salarié, sans avoir à passer par les représentants du personnel. La justification est que ces évaluations ont des impacts directs sur la vie du travailleur (emploi, argent, carrière)... À vos crayons, donc, et inondez vos patrons de demandes. S'il refuse, brandissez-lui sous le nez l'avis de la Cnil ! (Avis de la Cnil du 8 mars 2007.)

Parole, parole, parole...

Si les enregistrements sonores faits à l'insu d'une personne ne sont pas des preuves recevables, les SMS en revanche, du fait qu'ils sont écrits et que l'émetteur sait qu'une trace sera conservée, peuvent constituer une preuve. Ici, une salariée a réussi à faire condamner son patron pour harcèlement moral sur la base des SMS qu'il lui envoyait depuis son portable ! Et on dit que les patrons ont un cerveau... Morale de l'histoire : n'effacez pas les SMS de votre patron ! (Cass. soc., 23 mai 2007.)

Justice du capital

Si un employeur ne peut pas ouvrir les dossiers informatiques personnels d'un salarié sans se rendre coupable d'une atteinte aux libertés individuelles, il peut toutefois demander au juge de désigner un huissier de justice qui, lui, pourra ouvrir l'ordinateur du salarié, et donc accéder à son contenu, même si celui-ci n'est pas là. Quand vous allez sur le site de la CNT pour lire le *Combat syndicaliste*, veillez bien à ne pas laisser de traces visibles... (Cass. soc., 23 mai 2007.)

OUVERT
À TOUS
LES
ARRANGEMENTS



ERRATUM
Une erreur de frappe s'est glissée dans l'article en page 7 sur le CHSCT du précédent CS : les membres du CHSCT sont en effet élus par (et non parmi) comme nous l'avions indiqué) les élus représentants du personnel (CE et DP).

Les congés payés ne sont pas tombés du ciel !

À quelques semaines des vacances d'été, personne n'imaginait que les congés payés puissent ne pas exister. Et pourtant c'était pas gagné d'avance...

Après la Première Guerre mondiale, les grèves se sont multipliées et ont abouti en particulier à la journée de huit heures sur six jours, donc quarante-huit heures par semaine, sans diminution de salaire. Après 1921, la CGT scissionne et tombe sous la coupe d'organisations politiques. Commence une période de régression des acquis : baisse des salaires, licenciements, chômage. La classe ouvrière est divisée, affaiblie. Le rapport de force s'inverse avant 1936. La classe ouvrière se mobilise depuis plusieurs années contre le fascisme. La base de la CGTU fraternise avec celle de la CGT dans d'immenses cortèges de travailleur-se-s. L'unité devient un mot d'ordre. Elle est réalisée début 1936.

Que s'est-il passé en 1936 ?

Le 1^{er} Mai 1936, de nombreux ouvrier-ère-s font grève. Ce jour n'étant pas férié, les ouvrier-ère-s en grève risquaient souvent d'être licencié-e-s. C'est le licenciement de grévistes qui va déclencher spontanément des grèves dans plusieurs entreprises. Fait nouveau, des grévistes occupent leur usine ! Ces grèves se répandent dans tout le pays, s'étendant à presque tous les secteurs, y compris les très petites entreprises. Tou-te-s revendiquent de meilleurs salaires, conditions de travail, etc.

La peur a donc changé de camp !

Les directions syndicales et politiques sont dépassées et appellent à la reprise. Le 8 juin, c'est la débâcle : le patronat, paniqué, signe les accords de Matignon. Mais le mouvement se

poursuit et s'amplifie encore. Il faudra le vote en urgence des lois sur les congés payés, les quarante heures, les conventions collectives, etc., et la mobilisation du parti communiste implanté dans de nombreuses entreprises pour faire cesser les occupations. Les acquis sont énormes, à la mesure de la frayeur du gouvernement et du patronat :

- généralisation des conventions collectives qui améliorent le Code du travail ;
- semaine de quarante heures ;
- création des délégué-e-s du personnel ;
- deux semaines de congés payés ;
- des augmentations de salaire (allant de 7 à 15 % !).

C'est l'émergence dans l'entreprise d'un contrepouvoir représenté par les travailleurs. Dur pour les patrons de « droit divin » !

Et aujourd'hui ?

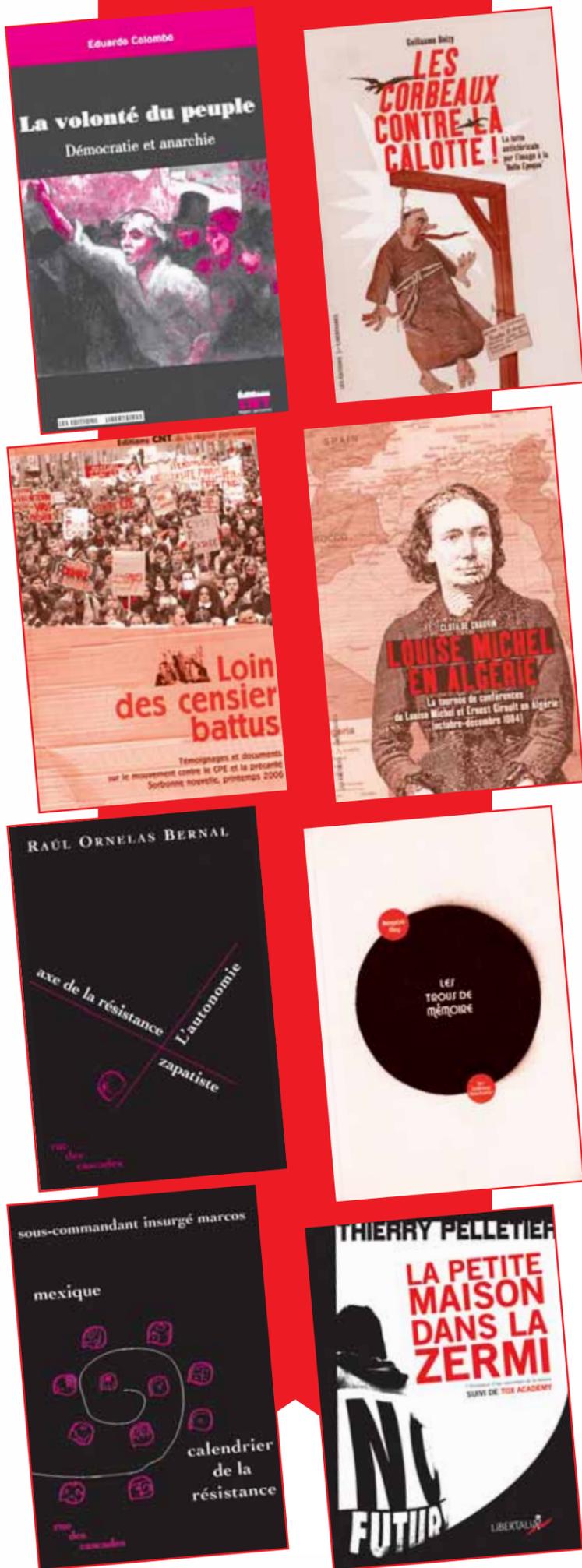
On assiste à une régression sans précédent de nos acquis. La protection sociale répond de plus en plus à une logique gestionnaire, qui n'a rien à voir avec son objectif initial. Les droits des travailleur-se-s dans l'entreprise sont systématiquement remis en cause, dans le cadre du Code du travail. De plus, les grands syndicats s'institutionnalisent. Ils s'inscrivent dans une logique uniquement partenariale, prétendant s'appuyer sur les acquis passés pour négocier. Ils oublient un détail : les acquis passés n'ont été obtenus que grâce aux luttes passées ! Alors que va-t-il rester de ce syndicalisme quand il n'y aura plus rien à aller chercher aux prud'hommes, avec un Code du travail vidé de toute substance ? Que va-t-il rester de ce syndicalisme quand l'énorme majorité des salarié-e-s sera de fait précaire ?

D'après La Rafale journal de la CNT 69



Cet été on va à Cannes, dans la mer on va patauger
se faire griller nos petites guibolles et sur le sable on ira s'échouer

pour... **LIRE DES LIVRES** Ben oui.
Vous croyez quoi?



Que des bonnes nouvelles. Le livre n'est pas encore enterré par Google et consorts. La preuve, la richesse des nouvelles parutions à emporter avec soi en vacances, ou à déguster sur son lieu de travail...

Éditions CNT-RP

Loin des censiers battus, Témoignages et documents sur le mouvement contre le CPE et la précarité, Sorbonne nouvelle printemps 2006, 15 € + 2,65 € de port.
La Volonté du peuple, Démocratie et anarchie, Edouardo Colombo, 12 € + 1,66 € de port.

NOUVELLES DE LA RACAILLE

Quelle chronique de livre plus fidèle qu'un entretien avec son auteur? C'est ce qu'on a choisi de faire avec Thierry Pelletier, qui vient de publier *La Petite Maison dans la zermi* aux éditions Libertalia. Un entretien plein de complaisance, copinage oblige!

Tu viens de sortir un premier livre aux éditions Libertalia. Tu peux nous en expliquer le contenu et la genèse?

Il s'agit de 24 nouvelles illustrées par de formidables dessineurs et dessineuses, qui dressent le portrait d'hommes croisés dans des foyers d'urgence ou pour toxicos dans lesquels j'exerçais.

Pourquoi avoir mis cette expérience par écrit?

Parce que les nuits calmes, au taf, je prenais des notes. Parce que les gens «normaux» ont tendance à percevoir SDF et tox comme une entité trouble, uniforme et menaçante, alors que cohabitent clodos, fous, racailleux, pèlerins, types qui bosaient et avaient une vie normale un mois auparavant, routards qui cherchent la route des Indes depuis trente ans... Parce que même si je ne regrette pas cette expérience, j'y retournerai peut-être, j'ai incarné une certaine forme d'autorité alors que j'ai du mal avec ça. J'ai eu le sentiment d'être utile parfois, un kapo souvent, un idiot utile à des escrocs presque toujours. Et puis j'avais besoin de rendre témoignage, d'immortaliser, même si c'est pompeux, des gars au destin fugace, des trajectoires bien courtes, droit dans le mur.

Tu as un style d'écriture très particulier, très direct...

J'ai appris à faire le plus concis possible avec les piges. C'est comme la zik, je préfère les Ramones à Frank Zappa. J'ai mélangé vieil argomuche et verlan de racaille pour donner l'idée d'intemporalité de la mistoufle (lascars, apaches, même combat, bandes ethniques, classes dangereuses, canaille, racaille, même épouvantail à citoyens) et dans l'espoir qu'un de mes anciens pensionnaires sachant tout jute lire qui tomberait sur le livre puisse prendre plaisir à se le fader.

Es-tu influencé par des écrivains en particulier?

Plein! Selby, Ravalec, London, Bukowski, Boudard, Jehan Rictus, André Helena, Léon Bloy, la BD, Larcenet principalement, Vallès, Julius Van Daal, j'en oublie...

Pourquoi avoir fait illustrer tes nouvelles?

À l'origine, ce sont des poèmes que je voulais illustrer, parodier les *Fables* de La Fontaine illustrées par Gustave Doré. Quand j'étais môme, y'avait plein de bouquins illustrés, et puis ce que j'ai pondu est bien court, fallait étoffer, égayer le machin. Les dessineurs, c'est soit des potes à moi, soit des potes au Pâtre, qui s'occupe des éditions Libertalia. Ils sont 15, y'a des pros et des amateurs, des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux, des peintres, un tatoueur... Ils ont tous assuré comme des bêtes, bénévolement en plus, mille mercis à eux!

Considères-tu ce livre comme un acte militant?

Militant au sens traditionnel du terme, j'espère que non. L'indignation emphatique et professionnelle me les brise. Je ne supporte pas les ouvrages sociologiques sur l'«exclusion», hyper-sérieux, hyperchiant, pontifiant, à l'exception des *Naufragés*, de Patrick Declerck (Terre humaine). J'ai voulu faire un truc marrant et littéraire avec un sujet pas forcément rigolo, j'ai voulu témoigner, mais je ne propose pas de solution. Le seul acte militant digne de ce nom, ce serait de créer des structures alternatives, continuer l'œuvre des diggers¹, des IWW, des Black Panthers (athénées libertaires, repas gratuits, cours, espaces de gratuité, solidarité active, etc.). Mais ça requiert une force et une noblesse spirituelle que je n'ai pas... Comme disent les gars de Tiqqun², c'est l'étendue même de la victoire du libéralisme et l'imminence du désastre qui nous accule au communisme, mais pour beaucoup d'entre nous le désastre n'est encore pas assez imminent.

Éditions Rue des Cascades

L'événement mérite d'être souligné, une nouvelle boîte d'édition vient de naître. Il s'agit des éditions Rue des Cascades, 32 rue des Cascades, Paris XX^e. Et pour ses premiers balbutiements, elle nous offre deux livres sur le Mexique – normal, le fondateur est un de nos camarades du CSPCL de Paris –, *L'Autonomie, axe de la résistance zapatiste*, de Raúl Ornelas Bernal, au prix de 9 €, et *Calendrier de la résistance du sous-commandant insurgé Marcos*, 15 €.

Contact mail : ruedescascades@no-log.org. Les livres sont dans toutes les bonnes librairies. Ne pas hésiter à les demander.

Éditions Libertaines

Un gros effort pour les vacances : les parutions se suivent à un rythme qui, s'il fait tirer la gueule au portefeuille, amène un sourire de plaisir au boulimique de livres. À vous d'en juger.

• *Les Corbeaux contre la calotte, une histoire de l'anticléricalisme à la Belle Époque*. L'épopée des journaux anticléricals à l'époque de la séparation de l'Église et de l'État. Beaucoup d'illustrations tirées des principaux journaux, dont *Les Corbeaux*.

Tu fais aussi de la musique : ces deux activités sont-elles liées pour toi?

Ouaip, d'ailleurs le dernier texte du bouquin, c'est aussi une chanson qu'on a enregistrée. Chanter, écrire, ça participe de la même envie de s'exhiber, de faire le malin, de se faire remarquer. J'ai fait un groupe de rockabilly y a bien longtemps, je suis resté un jean-foutre musical, mais j'ai des potos, notamment Fantazio³ et Franck «Williams» Traffic qui ont joué avec moi minots et qui sont devenus de vrais musiciens. J'ai eu l'idée de faire comme les yéyés, de poser mes fichus poèmes sur des standards américains, de détourner des paroles de Gospel, et les copains ont été assez gentils pour prendre le temps d'enregistrer avec moi⁴. Merci à Tio Manuel, Benjamin, Étienne, Renaud, Bud, Vicky De Sainte Hermine et Mr Riff-Raff. On a joué pour la sortie du livre, mais on n'est pas un vrai groupe. Tous ont d'autres projets musicaux, ce qui fait qu'on joue pas des masses.

Tu as des projets littéraires ou autres?

J'en sais foutre rien! Tout ce que je vois, c'est que le livre a été très bien accueilli. Vu que je ne sais pas faire grand-chose d'autre, que socialement je glisse assez rapidement vers la mouise, étant donné que j'ai deux mouffets, j'aimerais incruster des canards, y piger, pas facile, les places sont chères, écrire des best-sellers et devenir pété de fric que j'irai planquer en Suisse.

Pour finir, si tu devais donner une phrase pour donner envie de lire ton bouquin?

Trop glamour! Eau et gaz à tous les étages! Ambiance avinée, déprime assurée! Choisis!

Thierry Pelletier, *La Petite Maison dans la zermi*, suivi de *Tox Academy*, 112 pages, 10 € (www.editionslibertalia.com). Avec des illustrations de Chester, Pico, , Thierry Guitard, Zimba, Tóma Sickart, Faba, Riri, Krokaga, JB, Natcha, Éric, Dédé Macchabée, Nono le Hool's, Ronan et Captain Cavern.

L'auteur tient un blog : http://recits.blogs liberation.fr/thierry_pelletier.

1. Les diggers originaux étaient des paysans anglais du XVII^e siècle qui avaient des options communisantes sur la gestion des terres. Ceux auxquels il est ici fait référence sont des hippies de San Francisco qui organisaient des fêtes et des repas gratuits.
2. Issus de la mouvance autonome, ils ont notamment sorti le livre *L'Insurrection* qui vient sous l'appellation Comité invisible, à La Fabrique.
3. www.fantazio.org.
4. Thierry Cokrane et les Schlockmeisters, myspace.com/thierrycokrane.



Les dessinateurs avaient la plume lourde, contre la soutane...

• *Louise Michel en Algérie* retrace la série de conférences que fit la célèbre communarde en 1904, à la suite de liens noués en Nouvelle-Calédonie, pendant sa déportation. Ce fut le dernier voyage militant de Louise Michel, au cours duquel elle dénonça les religions, le militarisme, l'oppression et l'exploitation coloniale.

• Enfin, le deuxième tome des *Trous de mémoire*, de Benoist Rey. Il en a parcouru, du chemin, depuis la guerre d'Algérie et ses égorgements. Le voilà installé en Ariège, mais à peine assagi. Ce ne sont pas les rencontres qui manquent, ni les aventures. Restaurant, lieu de vie, point d'attache, il faisait bon vivre dans le coin dans les années 80... Il a bien mérité son nouveau statut de « grand-père tranquille ».

Louise Michel en Algérie, Clotilde Chauvin, 15 €.

Les Corbeaux contre la calotte, Guillaume Doizy, 15 €.

Les Trous de mémoire, Benoist Rey, 12 €.

Les livres sont à commander aux Éditions libertaines, 35 allée de l'Angle, Chaucre, 17190 Saint-Georges-d'Oléron (port en sus).

La CNT incendiée

Sur une décision du XXIX^e Congrès confédéral des syndicats de la Confédération nationale du travail, qui a eu lieu les 2, 3 et 4 juin 2006 à Agen, le bureau confédéral de la CNT a été transféré à Rennes dans les locaux de l'union locale de Rennes.

Le 8 mai 2007, ce local confédéral situé au 5 square Charles-Dullin a été volontairement incendié. Cet incendie n'est que la suite d'une longue série de dégradations ayant touché ce local depuis des mois (tags anti-CNT, autocollants d'extrême droite sur la porte d'entrée, bris de vitres, boîte aux lettres saccagée et incendiée, porte fracturée plusieurs fois, etc.). Malgré de nombreuses demandes, la mairie de Rennes a toujours refusé d'attribuer à la CNT d'autres bureaux, attribution qui est en son pouvoir. Mais aujourd'hui, l'incendie volontaire qui a touché l'entrée du local est d'une tout autre ampleur. En effet, la vie des habitants a été menacée. Heureusement que l'intervention des pompiers a été rapide suite à l'appel de résidents du quartier.

Cet acte inqualifiable porté contre le local du bureau confédéral et de la CNT de Rennes est une attaque portée contre la CNT tout entière. Ne connaissant pas précisément l'origine de cet acte criminel, nous restons toutefois vigilants face aux provocations et manifestations extérieures des militants de l'extrême droite qui se font de plus en plus nombreuses et sont tolérées par la police (telle la manifestation du 9 mai à Paris), depuis que Nicolas Sarkozy a été élu président de la République.

Frédéric Peslier  Secrétaire confédéral

José Salamé

José Salamé est mort le lundi 18 juin 2007. Engagé à 16 ans dans la colonne Durruti, transféré ensuite dans la colonne Ascaso, José avait fait toute la guerre d'Espagne dans les milices de la CNT, profitant de ses rares permissions pour donner un coup de main à la collectivité agricole du petit village catalan d'où il était originaire. Réfugié en France après la victoire franquiste, il avait participé à partir de 1945 au mouvement des auberges de jeunesse, sans cesser de militer dans le mouvement anarchiste.

José n'avait rien de l'ancien combattant nostalgique. En 2003, il manifestait encore aux côtés des camarades de la CNT française lors du mouvement de lutte contre la réforme des retraites qui avait secoué la France.

J'ai connu José en 1968 à l'époque où il nous transmettait l'expérience extraordinaire de la révolution espagnole, et cela non par des cours d'histoire mais par son engagement personnel, par son goût de la liberté, par sa révolte tendre. Que la terre te soit légère, José, nous continuons le combat que tu as mené jusqu'au bout.

Bernard  Santé-Social RP

DES MANOUCHES NOMADES DANS LE VAL D'OISE

Le Val d'Oise dispose de 218 places pour caravanes sur les terrains d'accueil sur les 1035 prévues par le schéma départemental. Nous avons dénoncé l'insuffisance de places (il y a 2000 caravanes dans le 95), mais les communes ne respectent pas l'engagement pris en signant le schéma départemental de novembre 2004. 17 communes sont hors-la-loi, n'ayant toujours pas de projet de réalisation d'aire d'accueil pour nomades. Et le préfet n'use pas de son droit de se substituer aux maires récalcitrants qui se maintiendraient volontairement dans l'illégalité.

Ce n'est pas nous qui sommes dans l'illégalité en stationnant là où nous pouvons, toujours expulsés, menacés par la loi Sarkozy de saisie de nos véhicules et d'amendes pour stationnement interdit. La situation est devenue intenable, désorganisant la scolarité des enfants, les soins médicaux, le commerce. Sans compter les rackets policiers (amendes, etc.). Stationnant n'importe où, sans eau courante ni électricité, on

200 places ne résoudra rien. Au contraire, elle aboutira à des affrontements entre groupes qui n'ont pas l'habitude de vivre ensemble.

La taxe sur les caravanes

L'amendement Charlier vise à créer une taxe d'habitation sur les résidences mobiles de 25 € par m², alors que les caravanes ne sont pas reconues comme logement d'habitation, donc ne donnent aucun droit par rapport aux APL...

Les carnets de circulation

Nous demandons l'abolition de ces passeports intérieurs, visibles en gendarmerie tous les trois mois, et leur remplacement par la carte d'identité ou le passeport européen. Nous exigeons aussi la destruction du fichier tzigane.

Pouvoirs publics quels interlocuteurs ?

Chaque fois que nous arrivons quelque part, la police nous oblige à désigner un responsable. Nous pensons que c'est collectivement que nous assumons la gestion des lieux. Il ne faut pas croire



Un campement à Argenteuil en 2002 par Olivier Aubert.

LA ROTISSERIE EN SURCHAUFFE

La Rotisserie est un restaurant associatif autogéré né il y a dix ans. C'est un espace unique à Paris qui veut offrir au quotidien des alternatives au monde marchand, en permettant à des associations, dont la CNT, de cuisiner pour financer des projets.

Ce restaurant pratique des prix permettant d'accueillir le plus grand nombre. Et le midi, une équipe de salariés gère la cuisine et propose des repas à prix modique. Depuis 2005, ce lieu a été racheté par le gérant de l'agence en charge de sa gestion et de sa vente. Sa démarche est simple, récupérer cet endroit pour pouvoir ensuite le revendre avec un bénéfice coquet : toute la logique de la spéculation immobilière qui transforme tout en marchandise pour réaliser de la plus-value et finit d'expulser de

Paris les habitants les moins riches et les initiatives alternatives. Après avoir tenté de tripler le loyer, il cherche à nous expulser. Les associations membres de la Rotisserie ont décidé de contester cette expulsion en justice. Mais comment dire aux juges le rôle social que tient ce lieu ?

La Rotisserie a déjà, par le passé, tenté de racheter, vainement, les murs. Parce que devenir propriétaire est, dans cette situation, la meilleure solution pour continuer à fonctionner sans souci des diktats des proprios.

Aujourd'hui, il est nécessaire de se mobiliser. Durant les derniers mois, des diffusions de tracts devant l'agence du nouveau propriétaire ont mis un peu d'ambiance dans le quartier et jeté une lumière peu glorieuse sur les pratiques de cet individu. Le 16 juin a eu lieu une manifestation partant

de la Rotisserie et se rendant à l'agence, pour déposer les pétitions et lui réitérer l'offre de rachat, à un prix décent. En vain, puisqu'il avait dû sans doute aller à la campagne pour le week-end. Depuis, ce monsieur est injoignable...

Concrètement, pour soutenir la Rotisserie, on peut aller y manger, le midi ou le soir, au 4 rue Sainte-Marthe, 75010 Paris (métro Goncourt ou Belleville). On peut aussi signer la pétition en ligne : <http://larotisserie.org>.



LE COMBAT SYNDICALISTE
Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0608S06521-TGI N°97/93
Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Impression sur papier recyclé Imprimerie 34 8 rue de Bagnolet, 31500 Toulouse
La rédaction, la saisie des textes, la correction, le SR, la mise en page, la conception, le routage et l'administration du <i>Combat syndicaliste</i> sont effectués par des syndiqués après leurs journées de travail.

LA RÉDACTION
Le prochain numéro sortira au début du mois de septembre.
Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail.


CAMPING MASS EUBE

se débrouille comme on peut avec des groupes électrogènes et des bouteilles d'eau minérale, essayant de conserver des conditions d'hygiène satisfaisantes.

Plusieurs combats ont eu lieu dans le 95, à Argenteuil, où le maire veut expulser la population manouche sédentarisée, à Corneilles-en-Parisis, où le maire veut récupérer un terrain occupé depuis des années par les Manouches, le terrain du *Niglo* à Pontoise que la mairie veut réhabiliter mais que ses habitants ne veulent pas quitter pour aller dans une ancienne station d'épuration, craignant pour la santé de leurs enfants. La seule bonne nouvelle : Taverny doit ouvrir une aire d'accueil en juillet (225 places d'ici fin 2007).

Le problème des terrains

La construction d'aires qui devrait résoudre les problèmes de stationnement ne fait qu'en créer de nouveaux. En effet, les pouvoirs publics s'ingénient à vouloir détruire notre organisation traditionnelle. Alors que nous voulons continuer à vivre en famille, en clans, en tribus, on veut nous imposer une cohabitation sur les terrains avec des gens que nous ne connaissons pas, brisant nos formes de solidarité. De plus, les pouvoirs publics veulent imposer la loi des terrains de camping de vacance à une population nomade, soit une rotation tous les deux mois, alors que nous revendiquons une période de stationnement d'au moins une année scolaire et une période indéterminée pour nos malades. La construction de terrains de

que le « responsable » est plus épargné par la police que les autres. Pour nous, les seuls interlocuteurs, ce sont les nomades eux-mêmes et non pas des bureaucrates.

La mémoire oubliée

Notre histoire ne figure dans aucun manuel, ni le génocide perpétré par les nazis et leurs comparses de l'État français, ni notre participation à la Résistance, ou l'engagement des Gitans espagnols dans les rangs de la CNT durant la guerre d'Espagne. Nous n'existons pas, et pourtant on nous persécute. Et nous sommes encore là, éternels nomades, fils du vent et de la liberté.

Commission gens du voyage CNT

Cette commission est née en 2002 lors de la lutte contre les lois Sarkozy. Elle participe à toutes les manifestations des Tziganes aux côtés des autres organisations tziganes dans un front commun le plus large possible. Elle fait aussi paraître un bulletin, *Le Niglo en colère*. Elle est composée de militants manouches nomades, vivant sur le terrain la réalité des expulsions et les conditions de vie des nomades et d'amis non tziganes de la CNT. Elle se positionne sur la lutte de classes avec une vision ni ethnique ni communautaire.

Pani  Com. intersyndicale gens du voyage

Le camping confédéral de la CNT aura lieu à Masseube (Gers) du 16 au 22 août 2007. Le prix du camping est d'environ 3 € par nuit par personne. Les repas sont préparés en commun et le prix tourne autour de 5 ou 6 € par jour.

Au programme : débats (international : après 10h, végétarisme, répression syndicale et réforme de la représentation syndicale, autogestion, etc.), balades, concert, projection de films (les LIP, les sans-terre du Bangladesh, l'Argentine).

Les enfants sont les bienvenus.

Pour toute info supplémentaire : dufour@pm.u-nancy.fr, jusqu'au 20 juillet.

**DES RICHES
DE PLUS EN PLUS RICHES**
**DES PAUVRES
DE PLUS EN PLUS PAUVRES**

*Le gouvernement l'a annoncé,
il est en train de l'appliquer*

**LA RAGE
ET LA LUTTE!**

**PAS LA
RÉSIGNATION**



Confédération nationale du travail
BP 30423 – 35004 Rennes Cedex
Tél : 0810 000 367
Mail : contact@cnt-f.org



**ABONNEZ
-VOUS AU
COMBAT
SYNDICALISTE**

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :
Si réabonnement merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.